1. Situation des déplacements de la population au 31 décembre 2022 en RCA

Au 31 décembre 2022, le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) en RCA est estimé à **515 665** individus composés respectivement de :

- **145 845 personnes** dans les sites ;
- **369 820 personnes** dans les familles d'accueil.

Cela représente une baisse globale de **2 451** PDI (moins de 1 %) par rapport au mois de novembre 2022 où le nombre de PDI était estimé à 518 116 personnes.

Au cours du mois de décembre 2022, il y a eu une prépondérance des retours spontanés (3 458) sur les nouveaux déplacements (1 007). Les nouveaux déplacements ont été principalement constatés dans les zones affectées par les violences et les exactions des hommes en armes ainsi que des incidents liés à la transhumance (vols de bétails et représailles…), dans la préfecture de Ouaka. Les retours rapportés en décembre 2022 sont des retours spontanés en raison de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les villages et quartiers de provenance. Les retours les plus significatifs ont été rapportés à Ippy, dans la préfecture de la Ouaka.

Aperçu des nouveaux mouvements de la population par préfecture

Le nombre total de nouvelles PDI rapportées en décembre 2022 est de 1 007 personnes sur les sites de déplacés. La plupart de ces nouveaux déplacements sont causés par les violences et les conflits :

Dans la préfecture de la Ouaka, 997 nouvelles PDI se sont déplacées en décembre 2022 : il s'agit d'une seconde vague de 610 PDI fuyant les affrontements entre les forces gouvernementales et un groupe d'hommes armés à Kombélé, après une première vague de PDI arrivées de la même zone en octobre ; et de 387 PDI fuyant les affrontements à Kouango qui sont arrivées à Matchika. Ces nouvelles PDI se sont installées dans des lieux de regroupements à Mbagolo et à Matchika, dans la Sous-Préfecture de Bambari.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions de sécurité ont permis le retour spontané de 3 458 personnes. Les retours ont été rapporté principalement dans les préfectures de la Ouaka (1 497 personnes), du Haut-Mbomou (569 personnes) et de la Nana-Gribizi (516 personnes).

Tableau récapitulatif des nouveaux mouvements (au courant du mois de décembre 2022)

Nouveaux PDIs par préfecture		
Ouaka	Nana-Gribizi	Ouham
Bambar	Kaga-Bandoro	Batangafo
997	5	5
997	**5**	**5**

	Nouveaux retournés par préfecture							
Ouaka			Haut-Mbomou		Nana-Gribizi	Ouham	Haute-Kotto	Vakaga
Ippy	Bambari	Kaga-Bandoro	Obo	Zemio	Kaga-Bandoro	Batangafo	Bria	Birao
1 385	109	3	567	2	516	364	337	175
1 497			**569**		**516**	**364**	**337**	**175**

2. Analyse contextuelle de la tendance des mouvements de la population dans les 12 derniers mois

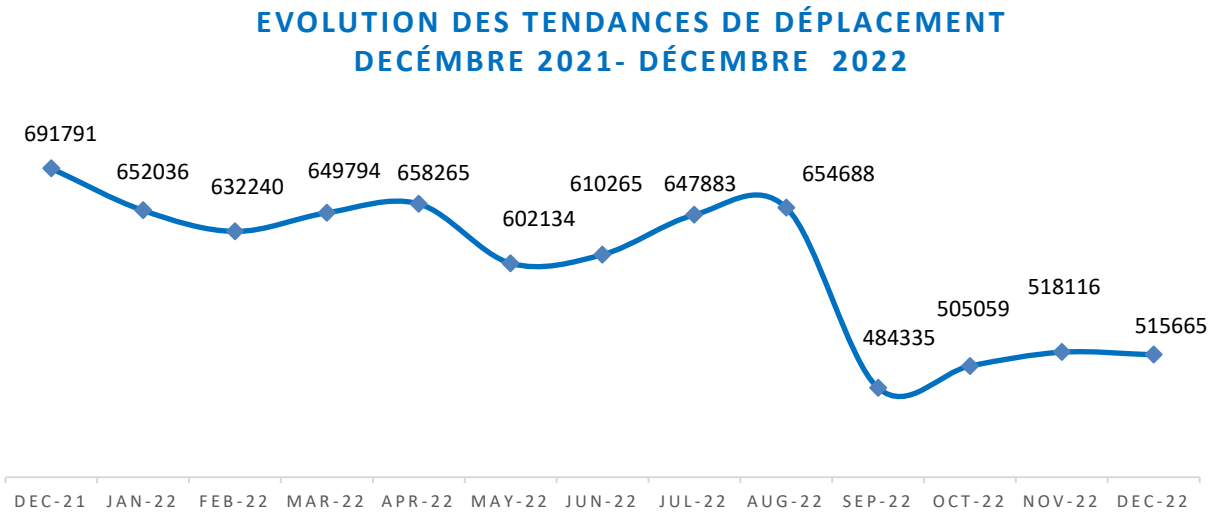

De novembre à décembre 2021, les incidents et clashs entre FACA et groupes armés se sont multipliés, entrainant de nouvelles vagues de déplacements.

En janvier et février 2022, une relative accalmie s'est observée dans certains foyers de conflit, permettant ainsi des retours spontanés de PDI dans leurs localités de provenance.

Les mois de mars et avril 2022 ont été marqués par de nouvelles vagues de déplacements de population plus importantes que les retours, dus aux affrontements armés, aux incursions et exactions des hommes en arme dans les villages, ainsi qu'aux cas d'incendies et d'inondations.

Le mois de mai 2022 a été marqué par des flux importants dans les deux sens, avec une prépondérance des retours spontanés (130 984) sur les nouveaux déplacements (74 853) constatés à l'issue des mises à jour faites par les acteurs CCCM sur les sites, par les acteurs DTM lors du round 15 et par les partenaires RRM.

Les mois de juin, juillet et août 2022 ont été marqués par de nouveaux déplacements plus nombreux que les retours spontanés. Ces déplacements ont été majoritairement observés dans les zones affectées par les incidents liés à la transhumance en juin et les zones affectées par les inondations à partir du mois de juillet.

En septembre 2022, les résultats des exercices de profilage DTM dans son round 16, qui a couvert toute l'étendue du territoire centrafricain pour la première fois, ont mis en relief d'importants retours, notamment dans les zones difficiles d'accès où aucun acteur de profilage ne s'était rendu depuis plusieurs mois ; en particulier pour les PDI qui se trouvent dans des familles d'accueil dans des zones où aucun acteur humanitaire n'avait pu faire de mise à jour depuis plusieurs mois.

Les mois d'octobre et de novembre 2022 ont été plutôt marqué par quelques nouveaux déplacements dus à la recrudescence des violences armées et aux inondations consécutives aux pluies diluviennes.

Préfecture	# Novembre 2022	# Décembree 2022	différence	
Bamingui-Bangoran	6,729	6,729	0	
Bangui	61,589	61,589	0	
Basse-Kotto	38,250	38,250	0	
Haute-Kotto	56,199	55,862	-337	
Haut-Mbomou	20,853	20,284	-569	
Kémo	19,871	19,871	0	
Lobaye	2,860	2,860	0	
Mambéré-Kadéï	12,547	12,547	0	
Mbomou	19,494	19,494	0	
Nana-Gribizi	47,558	47,047	-511	
Nana-Mambéré	14,571	14,571	0	
Ombella M'Poko	48,698	48,698	0	
Ouaka	47,235	46,735	-500	
Ouham	67,603	67,244	-359	
Ouham Pendé	33,206	33,206	0	
Sangha-Mbaéré	8,800	8,800	0	
Vakaga	12,053	11,878	-175	
Grand Total	**518,116**	**515,665**	**-2,451**	**-0.5%**

Image : Tendance du mois : Novembre - Décembre

3. Méthodologie et limites

La Commission Mouvement de Populations (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel dont l'objectif est de fournir des données chiffrées et les tendances des déplacements de la population en RCA sur une base mensuelle. Cet exercice consiste à passer en revue, compiler et consolider les données fournies par les CMP locales, ainsi que celles des partenaires qui collectent les données dans les zones non couvertes par une CMP locale. La CMP procède ainsi à la validation préliminaire des données au niveau national, avant de les soumettre à la validation finale de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP). Dans ce rapport, les données proviennent des sources diverses comme le CCCM, la DTM, le RRM, le Monitoring de Protection des rapports de missions sur des situations de mouvements de populations.

La fréquence mensuelle de mise à jour reste limitée par beaucoup de facteurs d'accessibilités et de couvertures. Pour les PDI en familles d'accueil, la mise à jour est faite généralement trimestriellement à travers les rounds de DTM, exceptées dans les zones qui ont fait des alertes à la suite desquelles des missions ponctuelles ont eu lieu.